

[Accès aux études pour les réfugiés : un droit fondamental trop peu respecté](#) [1]

Partout dans le monde, le taux d'accès à l'université progresse. D'un niveau global moyen de 36 %, il s'élève jusqu'à 76 % dans des régions comme l'Europe et l'Amérique du Nord. Un mouvement dont les réfugiés restent à l'écart. Sur les 65 millions de réfugiés recensés dans le monde en 2018, 61 % sont des jeunes. Mais seuls 1 % d'entre eux sont inscrits dans l'enseignement supérieur. Au Royaume-Uni, le « Higher Education Policy Institute » (Hepi) a mis en évidence l'ampleur de cette différence entre les réfugiés et le reste de la population. Globalement, si l'on se réfère au rapport de l'Unesco de 2016, la condition de réfugié réduit par cinq les chances d'être scolarisé.

[En savoir plus \(The Conversation\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/acc%C3%A8s-aux-%C3%A9tudes-pour-les-r%C3%A9fugi%C3%A9s-un-droit-fondamental-trop-peu-respect%C3%A9>

[2] <https://theconversation.com/acces-aux-etudes-pour-les-refugies-un-droit-fondamental-trop-peu-respecte-98130>